L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 4 NOVEMBRE 1874. 43me Année.

DUFOUR & LIBERT, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 4 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 56 de la rue de Chartres. — Marchandises sèches, lingerie et notions.

Tabac en feuilles. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 4 novembre 1874.

ACADÉMIE. — Kind to a Fault, 11 minutes de Hood, sous les auspices du Ladies Crescent City Relief Association.

GLOBE. — La Somnambule avec les Worrell.

Un nouveau genre de fraude.

Nous nous demandions à quel genre de fraude les radicaux battus allaient avoir recours pour fausser les résultats de l'élection du 2 novembre. Leurs plans pour bourrer les boîtes de scrutin avec des votes frauduleux avaient été déjoués par la vigilance du comité de recensement et il était évident pour eux que le Bureau des retours ne pourrait éditer la proclamation de résultats officiellement constatés. Mais les radicaux ne sont jamais à bout de ressources et voici le nouveau procédé qu'ils ont imaginé pour amoindrir la victoire des conservateurs.

Un certain nombre de leurs commissaires d'élection se sont purement et simplement refusés à signer les documents officiels destinés à constater les résultats du scrutin dans plusieurs polls (au différents wards ; d'autres n'ayant pas le courage de refuser ouvertement se sont absentés et sont devenus introuvables.

La loi exige que le dépouillement des votes et le rapport des commissaires soient accomplis dans les vingt-quatre heures qui suivent la fermeture du scrutin. La tactique des radicaux était donc claire. Il s'agissait pour eux d'annuler les résultats d'un certain nombre de polls donnant des majorités démocratiques.

On verra, ailleurs, les mesures adoptées par le comité de paroisse démocrate pour contrecarrer cette manœuvre ; malheureusement ce n'est qu'à trois heures après-midi qu'on a pu obtenir de M. Wright, l'enregistreur d'Etat les instructions nécessaires et nous signalons si les mesures prescrites auront pu être adoptées en temps voulu pour tous les polls. Notre chronique contiendra les informations qui nous seront parvenues à ce sujet.

Quoiqu'il en soit, les commissaires radicaux qui ont refusé ou éludé de remplir leur devoir et ceux qui ont été les instigateurs de cette conduite, se sont rendus coupables d'un crime politique qui ne doit pas rester impuni.

Le comité de paroisse doit faire connaître les noms de ces individus et exposer leur conduite. Il serait étrange que de pareils précédés ne fussent pas réprimés par la loi et ne rendissent pas ceux qui en sont les auteurs, passibles des peines sévères.

Dans tous les cas, ces hommes méritent d'être dénoncés publiquement et mis au pilori de l'opinion publique.

Nous pensions que le 14 septembre avait été une leçon suffisante pour les radicaux, mais il paraît qu'il en est qui croient pouvoir, grâce à leur obscurité, échapper à la responsabilité de leurs méfaits. Il importe de les détromper. Justice doit être faite des mécréants qui osent se jouer des droits les plus sacrés d'un peuple.

LES ELECTIONS CONGRESSIONNELLES EN LOUISIANE. — Les dépêches reçues du nord de la Louisiane indiquent l'élection probable au Congrès de MM. Spencer, Morey et Levy. Celle de M. Gibson dans le premier district paraît assurée, car le vote de la paroisse Plaquemines ne pourra balancer celui de la ville. Le succès de M. Ellis dans le second est aussi très probable, car on nous assure qu'à St-Jean-Baptiste le vote a été presqu'égal, et St-Jacques, la forteresse radicale désappointera sans doute M. Pitkin. Nous savons que d'long assez de renseignements pour juger des chances de M. Breaux contre M. Darrall, mais tout nous porte à compter sur l'élection de quatre on cinq représentants sur six.

BEN BUTLER BATTU. — Kellogg battu en Louisiane et Ben Butler battu à l'autre extrémité de l'Union dans le Massachusetts, n'est-ce pas de quoi réjouir doublement le cœur ? Allons, si le bon sens et de l'honnêteté se fait sentir jusque dans le Massachusetts, il n'y a pas lieu de désespérer de la République.

GRAND ASSAUT D'ARMES. — C'est ce soir à sept heures que le club d'escrime d'Orléans nous donne, dans la salle Grunewald, son grand assaut d'armes. Les dames sont invitées à y assister et l'on prétend ne fera ajouter à l'intérêt de la séance. Le club d'Orléans qui a pour professeur l'habile maître d'armes Octave Rouvière, compte des amateurs de première force et le tournoi promet saisir quelque chose de varié et brillant.

BILLET GAGNANT. — M. C. Allen, rue de Camp 202, certifie ainsi qu'on le verra dans une annonce insérée plus loin qu'il a gagné pour 25 cents au bureau de Wm. George, rue du Camp 185, près de la rue Zulie, le quart d'un billet de combinaison de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de $600 au tirage de samedi 31 octobre. Le quart du dit quart de billet lui a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la Compagnie.

TAPIS A VENDRE AU CAMP. — La maison E. C. Palmer & Co, rue du Camp No 97, annonce qu'elle a cessé d'affaires, et offre aujourd'hui dans ses colonnes de tapis vendra au prix coutant, pour du comptant, un grand assortiment de tapis, nattes, toiles cirées, stores de fenêtres, rideaux, linge de table, etc. Nous recommandons cette annonce aux personnes qui tiennent maison.

CIGARES DE LA HAVANE. — Les amateurs fumeurs de cigares de première classe de la Havane, verront avec plaisir l'avis de F. A. Gonzales et Bro, que le premier envoyé de la véritable marque de cigares "La Majagua" vient d'être reçu de la Douane. Ces cigares sont fabriqués du célèbre tabac de "La Vega. La Majagua" de Vuelta Abajo et sont offerts à vendre au détail et en gros, au gré des acheteurs.

—On lit dans le *Moniteur* : Le ministre des finances, le ministre des affaires étrangères et la direction générale des postes s'occupent activement, d'ailleurs des négociations relatives aux conventions qui vont les établir, par l'isthme de Panama, avec les Républiques du Centre-Amérique, la Colombie, le Pérou et le Chili.

Ces négociations qui ont été fort difficiles dans le principe, sont aujourd'hui fort avancées, et il ne serait pas impossible que les conventions à intervenir fussent applicables du décembre ou janvier prochain.

—Les électeurs des départements de la Drôme, du Nord et de l'Oise sont convoqués, pour le dimanche 8 novembre prochain, à l'effet de pourvoir au siège de député à l'Assemblée nationale, vacant dans chacun de ces départements.

EXÉCUTION EN ESPAGNE. — Les Voltigeurs du Casino du Pont du Roy — On se souvient que les établissements de bains installés au Pont-du-Roy et au Pain-de-Sucre, sur la frontière d'Espagne, furent le 15 septembre dernier, visités par un certain nombre de bandits, fort indifférents en matière politique, mais en revanche fort soucieux de préserver la morale publique de toute atteinte.

Ces braves gens avaient fait d'abord main-basse sur la caisse, puis avaient vidé chacun des joueurs, dont le plus grand nombre étaient des Français venus de Bagnères de Luchon, pour les débarrasser d'un argent qui les entraînait du temps pas canonique de jeu. Il y a trois jours, un détachement de l'armée espagnole est arrivé au Portillon, pour saisir les bandits qui avaient dépouillé les joueurs. Après une poursuite sommaire, ces individus ont été fusillés par le chef de leur exploits.

Renseignements manquant.

Les commissaires ou superviseurs démocrates ou les personnes qui ont tenu note des résultats pour les polls 5, 7, 8, 10, 11 et 12 du second ward, 12 du troisième ward, 2 du septième ward, 2 du 12e ward et 2 du 14e ward, nous obligeront en nous faisant parvenir ces résultats ou en les adressant au comité de paroisse.

Les résultats de l'élection.

Par suite de la négligence qu'ont mise certains commissaires d'élection à envoyer au comité de paroisse les résultats de leurs polls, nous ne pouvons donner le tableau complet des élections dans la paroisse d'Orléans. Les informations suivantes suffiront à donner une idée des majorités :

Premier Ward.

Pour Trésorier : Moncure, dém.	2055
Dubuclet, radical	654
Majorité démocratique	1399

Deuxième Ward.

Six polls sur 12 donnent les résultats suivants :

Moncure	1027
Dubuclet	383
Majorité démocratique	1244

Troisième Ward.

Quatorze polls sur 15 donnent :

Monoure	3696
Dubuclet	1994
Majorité démocratique	1162

Quatrième Ward.

Moncure	1544
Dubuclet	910
Majorité démocratique	634

Cinquième ward.

Moncure	2145
Dubuclet	1185
Majorité démocratique	960

Sixième Ward.

Moncure	1975
Dubuclet	1104
Majorité démocratique	871

Septième Ward.

Huit polls sur neuf donnent :

Moncure	1658
Dubuclet	1501
Majorité démocratique	157

Huitième Ward.

Moncure	1,570
Dubuclet	430
Majorité démocratique	1,140

Neuvième Ward.

Moncure	1,815
Dubuclet	619
Majorité démocratique	1,196

Dixième Ward.

Moncure	2,477
Dubuclet	596
Majorité démocratique	1,881

Onzième Ward.

Moncure	2,296
Dubuclet	778
Majorité démocratique	1,488

Douzième Ward.

Moncure	956
Dubuclet	517
Majorité démocratique	4 9

Treizième Ward.

Deux polls sur trois donnent :

Moncure	597
Dubuclet	378
Majorité radicale	71

Quatorzième Ward.

Un poll sur deux donne :

Moncure	112
Dubuclet	122
Majorité radicale	10

Quinzième Ward. (Algier.)

Moncure	995
Dubuclet	1066
Majorité radicale	159

Seizième Ward.

Moncure	164
Dubuclet	455
Majorité radicale	291

Dix-septième ward.

Moncure	556
Dubuclet	1222
Majorité radicale	59

Dans ces deux derniers wards il n'y a pas eu un seul vote pour M. Waggaman ni pour M. Chastant, candidats démocrates pour les places de Shérif Civil et de Coroner, bien que leurs concurrents n'aient pas eu plus de votes que les autres candidats de leur parti. Il doit y avoir eu omission ou supercherie.

Les résultats partiels ci-dessus donnent :

Majorités démocratiques	10,530
Majorités radicales	561
Majorité démocratique jusqu'à présent	9,969

Louisiane.

Paroisse St-Bernard.

Voici le résultat, des quatre polls de la paroisse St-Bernard :

Congrès : Sypher, rad. 573, Gibson, dém. 307, majorité de Sypher 266.

Représentant, Guichard, rad. 488, dém. Ducros, dém. 217. Marrero, rad. 159.

Shérif : Estopinal, rad. 565, Ruiz, dém. 305.

Paroisse St-Charles.

On nous communique les résultats suivants :

Rive gauche : candidats radicaux 360, démocrate 79, majorité radicale 221.

Cette paroisse appartient au 2me district congressionnel où courent Dibble et Ellis.

Un extrait du St-Charles *Herald* du 3 courant apporte les renseignements suivants sur l'élection dans cette paroisse.

Dubuclet	1268
Moncure	278
Majorité radicale	990

Le nombre des enregistrés était de 1671, il n'y a donc eu que 130 abstentions. Les radicaux comptaient sur une majorité de 1100 voix.

Le vote a été à peu près le même pour le représentant au Congrès et pour les officiers de paroisse. Il y a une majorité de 990 pour les amendements.

Voici, d'après les renseignements reçus jusqu'à hier soir les majorités dans les paroisses :

	Majorité dém.		Majorité rad.
Caddo	677	Ste-Marie	350
De Soto	800	Ouachita	992
Ibérie	250	E. Feliciana	860
Claiborne	730	O. Féliciana	800
Webster	300	E. Baton Rouge	600
Tangipahoa	413	Madison	1613
St-Hélène	100	St-Bernard	266
Washington	400	St-Charles	990
Union	750	Jefferson	1000
Jackson	312		
Lincoln	375		
	5057		7351

L'enregistrement dans la paroisse d'Orléans.

Nous donnons ci-dessous les chiffres officiels de l'enregistrement dans la paroisse d'Orléans afin qu'on puisse les comparer avec les résultats du vote.

Wards.	Blancs.	De couleur.	Total.
Premier	2175	988	3163
Deuxième	2691	1349	4040
Troisième	3583	2629	6212
Quatrième	1767	1096	2863
Cinquième	2391	1029	3420
Sixième	1676	1018	2734
Septième	2101	2456	4557
Huitième	1645	943	2588
Neuvième	1995	604	2599
Dixième	2519	964	3483
Onzième	2418	1018	3436
Douzième	1064	634	1698
Treizième	625	582	1207
Quatorzième	266	335	601
Quinzième	971	1218	2189
Seizième	199	492	691
Dix-septième	241	347	588
Totaux	28,415	18,894	47,309

—A la suite d'une polémique qui s'est élevée entre M. Pragnel, rédacteur de la *Tribune*, de Bordeaux, et M. Rifaud, rédacteur du *Courrier de la Gironde*, celui-ci a envoyé des témoins à M. Pragnel et, se considérant comme offensé, a demandé une réparation par les armes. Les témoins de M. Pragnel ont accepté une rencontre à l'épée ; mais un démentiment s'est élevé lorsqu'il a fallu désigner le lieu du combat.

M. Rifaud exigeait que l'affaire eût lieu dans le bois de Pessac, situé à quelques kilomètres de Bordeaux ; M. Pragnel, qui n'était convoqué d'accepter une rencontre, a formellement déclaré ne vouloir se battre que sur le territoire étranger. Aucun arrangement n'ayant pu s'établir sur ce point, les témoins des deux parties se sont séparés après avoir dressé un procès-verbal constatant les faits.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La réouverture de l'Opéra reste toujours fixée à demain, jeudi, et c'est le *Trovatore* de Verdi, comme nous l'avons déjà annoncé, qui inaugurera la nouvelle saison lyrique.

Grâce à l'obligeante courtoisie de M. Placide Canonge, nous pouvons donner aux habitués de l'Opéra un avant-goût du plaisir que leur réserve la soirée de demain : nous avons assisté à une répétition avec orchestre, qui a eu lieu hier, et nous avons acquis la conviction que la représentation de jeudi ne saurait manquer d'obtenir un plein succès. Les chanteurs et chanteuses que nous avons entendus nous ont tous paru posséder une connaissance approfondie de leur art, et chacun présente des qualités qui donnent à son talent un cachet distinctif.

Nous dirons très sommairement, comme l'exige l'heure avancée à laquelle nous traçons ces quelques lignes, que Mlle Veicken a une voix d'une douceur exquise, qui vous touche, vous pénètre. Mlle Téoni est une Azucena qui connaît les secrets de la passion, et les exprime avec feu. M. Méric est un chanteur parfait, M. Cibelli un ténor au timbre éclatant et incisif. M. de Greef, la basse chantante, mérite qu'on le mentionne de la manière la plus honorable.

Nous ne pouvons clore ce petit bulletin sans nommer Mlle Stickel, charmante danseuse à qui nous osons prédire de beaux applaudissements. Cette gracieuse personne est du pays de l'art et de la beauté ; elle est Italienne, et fait honneur à sa terre natale.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La série de représentations pour le bénéfice des victimes de la révolution du 14 septembre a commencé hier soir. A cause de l'élection la salle n'était pas aussi bien garnie qu'elle aurait pu l'être le premier soir, mais hier soir le public s'est dédommagé.

La nouvelle troupe dramatique de M. Bidwell nous a paru excellente, s'il faut en juger par une première audition ; dans tous les cas elle est composée de très bons éléments.

Nous recommandons à tous nos lecteurs de se rendre à l'Académie de Musique, car ils feront non seulement leur devoir mais ils passeront une soirée très agréable.

THÉATRE DU GLOBE. — On jouera ce soir à ce théâtre populaire le burlesque amusant intitulé la Somnambule, avec les charmantes sœurs Worrell et M. Ernest Byne dans les principaux rôles.

Un vol considérable au City Hotel.

Vers une heure, lundi matin, M. R. S. Morse, propriétaire du City Hotel, a été réveillé en sursaut pour apprendre à sa grande consternation que son coffre-fort particulier avait été ouvert pendant la nuit et qu'il avait perdu à peu près $70,000.

M. Morse a cru qu'il avait fait un mauvais rêve, mais il a été bientôt détrompé et s'est rendu à la réalité.

Le coffre-fort particulier de M. Morse se trouve placé dans le bureau de l'hôtel, derrière l'énonciateur, on cadre fait pour indiquer le numéro de la chambre habitée par le pensionnaire qui sonne, il est donc très difficile d'y arriver sans être vu.

Le coffre-fort n'a pas été forcé mais ouvert, et c'est ce qui explique comment le commis de garde, dimanche soir, n'a pas entendu le plus léger bruit.

Le commis ayant été interrogé a déclaré que ses soupçons se portaient sur un certain Sidney Blont, un employé de l'hôtel congédié le matin même, parce qu'il s'était enivré. Ce Sidney Blont qui était un commis en sous ordre est venu vers minuit, dimanche, dans le bureau de l'hôtel, a causé avec le commis de garde et vers une heure du matin il est parti.

Tout portait à croire qu'il avait réussi à ouvrir la serrure à combinaison du coffre-fort sans faire le moindre bruit et à s'emparer des valeurs qui s'y trouvaient et dont voici une liste :

$1000 en billets de banque, quarante bons à dix pour cent de la ville de la Nouvelle-Orléans, de $1000 chacun.

Six bons à ordre pour cent portant intérêt, de la ville de la Nouvelle-Orléans, de $1,000 chacun.

Un certificat de cent actions de la banque nationale d'Etat.

Un certificat de soixante actions de la banque d'épargne métropolitaine.

Plusieurs bonnes mille piastres de la paroisse Plaquemines.

Les agents du service secret avant été avertis du fait se sont mis en campagne et lundi après-midi, Mons. Sicot a été appréhendé au coin rue Carondelet, près Delord, dans un état d'ivresse complète.

On a trouvé sur sa personne une centaine de piastres de l'argent volé. Il a tout avoué, mais il n'a pu dire ce qu'il avait fait des bons et a prétendu qu'étant sous l'influence de la boisson il était entré dans un théâtre et les avait distribués à tous ceux qui se trouvaient près de lui.

Les *detectives* plus tard ont mis la main sur la plus grande partie des valeurs, $10,000 et ils espèrent découvrir le reste.

Sidney Sicot est un voleur, âgé de vingt ans et a été employé depuis des années par M. Morse. Il a été dûment mis sous les verrous.

Nous recommandons à tous nos lecteurs de se rendre à l'Académie de Musique, car ils feront non seulement leur devoir mais ils passeront une soirée très agréable.

Le meurtre de Keegan.

Nous avons raconté comment avant-hier vers midi, Thomas Keegan, un homme de cinquante-sept ans, avait été assassiné lâchement par un certain Willie Burk un jeune homme de moins de vingt ans.

Le meurtrier n'a pas été arrêté, quoiqu'il soit bien connu. Il est vrai que la police est trop occupée en ce moment par la politique.

Burk et Keegan s'étaient querellés la veille au sujet d'une transaction quelconque et il paraît que la victime avait accusé Burk d'être un voleur avant que celui-ci eut fait feu sur lui.

Incendie.

Vers dix heures et demie, lundi soir, le feu s'est déclaré dans la tonnellerie de M. John Lambo, au coin des rues Peters et Decatur. La bâtisse a flambé comme une allumette. Les pertes sont évaluées à $800 et ne sont pas couvertes par une assurance.

On ignore l'origine de l'incendie.

TEMPÉRATURE. — 3 nov. 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	66	19
12 M.	70	21
3 P. M.	70	21
6 P. M.	66	19

LE PAPE ET LES ÉLECTIONS EN ITALIE. — Voici, d'après l'*Osservatore romano*, la partie relative aux élections dans le discours que le pape a adressé dimanche dernier aux femmes du cercle populaire de Sainte-Méline :

Tous savent que, sous peu de jours, ceux qu'on appelle électeurs devront accomplir du choix des députés destinés à siéger dans une grande assemblée. Et puisque M. Minghetti, le président du conseil d'Italie, s'est licité de siéger dans cette assemblée, tout en voulant conseillant de tuer, je répondrai à cette demande par deux séries d'observations. Jetez premièrement bien que le choix n'est point libre, parce que les passions politiques y exposent des obstacles.

Mais lors même que les élections seraient libres, il reste un obstacle encore plus grand à surmonter : c'est celui du serment que tout chacun est tenu de prêter sans aucune restriction. Ce serment, prétend-il, devrait se prêter à Rome, ici même, dans la capitale du catholicisme, dans le siège du vicaire de Jésus-Christ. Et l'on devrait jurer d'observer, de sauvegarder, de maintenir les lois de l'Etat, c'est-à-dire jurer de sans honneur la condition de l'Eglise, les sacrilèges commis, l'enseignement antireligieux, enfin tout ce qui se fait à présent et tout ce qui se fera à l'avenir de contraire aux intérêts de l'Eglise.

Et tout cela au mépris des censures ancienne et récente et en dépit des protestations publiques et solennelles faites par les immortels pontifes, mon prédécesseur et moi. Et tout cela au mépris des lois qui ne peuvent mériter l'appui des hommes d'honneur, qui ne peuvent moins encore être observées par les hommes de conscience.

C'est pourquoi je bénis qu'il n'est pas boîte d'aller siéger dans cette assemblée. Quant à vous, chères filles, prier afin que Dieu délivre les égarés, qu'il donne force et vigueur aux opprimés, enfin qu'il ouvre les yeux à ceux qui sont chancelants, et qui, dans un excès d'illusion, voudraient pouvoir faire alliance avec l'Etat sans avoir à abandonner Jésus-Christ. Prier spécialement pour ces derniers, car ils sont dignes de compassion.

LE MARIAGE CIVIL. — L'introduction du mariage civil en Italie ne laisse pas que de rencontrer des difficultés. Le journal l'*Italie* annonce que le garde des sceaux, pour mettre un terme au désordre produit par les innombrables mariages consacrés par les seules formalités religieuses et sans l'intervention de l'autorité civile, aurait réglé du rendre exécutoire, par la voie d'un décret royal, la disposition légale obligeant les époux à faire précéder le mariage religieux du mariage civil. Les mariages purement religieux ne seraient plus qu'à ce jour seraient déclarés valables, sous le bénéfice d'une simple dénonciation au tribunal de l'Etat.

En France, la loi rend obligatoire le mariage civil qui entrée en vigueur le 1er octobre. Une correspondance adressée de Berlin à l'*Univers* donne de curieux détails sur le spectacle offert par cette capitale dans les derniers jours de septembre. Quelques pouvaient encore se marier prétendant du moment. Les églises, les temples, les synagogues étaient assaillis par des couples désireux de n'être unis que par le mariage religieux. A Posen, on marinait par seize couples à la fois dans la journée de 29 septembre.

Le 30, il n'y avait pas moins de trente-deux couples dans une seule église. Au temple protestant de la ville, le pasteur marinait encore à la lumière de la nuit. La raison de cet empressement pourrait être non-seulement le désir de n'être unis que par le mariage religieux, mais encore l'interruption forcée dans la célébration des mariages que devait entraîner la nouvelle loi, quinze jours devant s'écouler à partir de la déclaration devant l'officier de l'état civil.

CONTREBANDE POIVRÉE. — Une trouvée très importante a été découverte hier matin par l'administration des douanes dans des circonstances encore inaccoutumées.

On débarquait vers dix heures, du steamer anglais *Stromboli*, venu de Liverpool et amarré au fond du Vieux-Bassin, 20 balles de coton, Bengale à ordres.

Une forte odeur *très piquante* se dégageait de ces balles, ce qui paraissait quelque peu extraordinaire, la cotton étant généralement des plus inodores.

Le vérificateur sonda une de ces balles, et ayant des soupçons, la fit ouvrir.

On trouva dans le centre de cette balle un grand sac de poivre. Cette découverte amena la saisie de toutes les balles de coton, qui, transportées à la grande douane, ont été examinées cette après-midi et au centre desquelles on a également trouvé des sacs de poivre.

La quantité de poivre ainsi introduite est évaluée approximativement à 1,000 kilog.

Le coton entre sous droits tandis qu'un contrebandier est renfermé dans ces balles, paie un droit d'entrée de 240 fr. par 100 kilog.

EMPLOI DU CAOUTCHOUC POUR LES ROUES DE VOITURES. — Le bruit désagréable que font les voitures en roulant sur les pavés, a suggéré à un Anglais de Londres l'idée de remplacer la ferrure des roues par des bandes de caoutchouc. Plusieurs journaux, entre autres le *Times*, ont fait à ce sujet de longs articles pour établir que le nouveau système imposerait des dépenses énormes aux propriétaires des voitures, que leur passage dans les rues deviendrait trop monotone et que les accidents seraient beaucoup plus nombreux. Toutes ces raisons ont été réfutées par MM. Frédéric Bird et Cie., fabricants de caoutchouc breveté. Ils prouvent que le caoutchouc, dans les circonstances ordinaires, ferait beaucoup plus d'usage que le fer et qu'il empêcherait le cahotement qui brise les voitures les plus solidement construites.

A Berlin, la plupart des voitures de maîtres sont des roues pneumatiques d'un bandage en caoutchouc.

ESPAGNE. — La *Gaceta* du 14 octobre annonce que le ministre du Brésil a été reçu solennellement par le maréchal Serrano. L'ambassadeur a dit : "Monsieur le duc, je me conformerai de maintenir entre les deux nations une harmonie que l'empereur apprécie vivement. Je fais des vœux pour la complète pacification de l'Espagne et pour sa prospérité." Le maréchal Serrano a répondu : "Le pouvoir exécutif que je représente désire l'harmonie entre les deux nations. Transmettez les vœux sincères que je forme pour le bonheur et la prospérité du peuple brésilien, de la dynastie et de Sa Majesté Impériale."

Le ministre de Hollande a été reçu également par le maréchal Serrano. Il a prononcé un discours dans lequel il a fait des vœux pour le bonheur de l'Espagne. Le maréchal Serrano a répondu en faisant également des vœux pour le Hollande et pour le roi.

—Le journaliste allemand Gustave Rasch est poursuivi actuellement devant le tribunal de Brunswick pour un livre intitulé les *Prussiens en Alsace*.

La poursuite lui reproche d'avoir publié sciemment de fausses nouvelles, d'avoir excité à la haine et au mépris du gouvernement, et d'avoir, d'une façon compromettante pour la paix publique, poussé diverses classes de la population à des violences les unes contre les autres.

Dans le cours des débats qui se sont déroulés déjà devant le tribunal brunswickois, M. Rasch a déclaré qu'il avait procédé à l'interrogatoire d'un certain nombre de personnes habitant l'Alsace-Lorraine, et qu'il désignait comme devant le faire la liste des témoins à décharge.

Parmi ces personnes figurent quelques députés et des habitants de Strasbourg.

Le *Journal d'Alsace* nous apprend qu'il vient d'être donné suite à la demande de M. Rasch, et que plusieurs habitants de cette ville ont été invités à se présenter dans le cabinet du juge d'instruction pour y prêter serment et y faire déposition sur les faits avancés par l'auteur des *Prussiens en Alsace*.

—On nous écrit de Munich :

Ces jours-ci, un grand nombre de sous-officiers de la garde et de la ligne prussiennes sont arrivés ici pour entrer avec leurs grades dans l'armée bavaroise. Deux raisons déterminent cette infusion de l'élément prussien dans le corps des sous-officiers bavarois. La première, c'est que les sous-officiers bavarois quittent en masse le service, une fois leur temps expiré. Ensuite, les sous-officiers prussiens trouvent dans l'armée bavaroise un avancement plus rapide que chez eux.

—La *Gazette de Spener*, de Berlin, confirme elle-même la nouvelle d'après laquelle journal vient d'être acheté par les propriétaires de la *Gazette nationale* et cessera de paraître le 31 de ce mois. La *Gazette de Spener* existait depuis 1740.

—La municipalité de Nîmes vient de prendre l'initiative d'une souscription dont le produit sera affecté à l'érection d'une statue en bronze à M. Guizot.

—La ville de Verdun vient de faire l'acquisition d'une statue : la France relevant son drapeau. Cette statue sera placée sur la Roche ; les quatre canons dont elle a la ville par le maréchal Mac-Mahon seront placés autour du piédestal.

—L'exportation des champignons prend dans la Corrèze des proportions considérables.

Les marques de fabrique de certaines maisons de Brive et de Tulle sont avantageusement connues sur les principaux marchés de France et de l'étranger.

Malheureusement, la sécheresse de cette année ci a été très préjudiciable aux cheroieurs de champignons ; si les bois où les bruyères n'ont donné les quantités accoutumées en août et en septembre.

Les pluies d'octobre ont été favorables à la deuxième récolte ; les prix ont baissé, et les fabricants préparent des boîtes de conserves.

—Plusieurs journaux de Berlin, entre autres la *Gazette de Spener*, la *Gazette de Cologne*, mentionnent un article de la *Correspondance française italienne* du 4, qui renferme le passage suivant : "On n'a pas encore perdu au Vatican l'espoir de renverser le prince de Bismarck à l'aide de la sonde d'Arnim, qui le remplacerait." La diplomatie pontificale a entre les mains des documents beaucoup plus compromettants que ceux qui ont été publiés par le général d'Amarnona. Les journaux de Berlin font remarquer que cet article a paru le jour même de l'arrestation du comte d'Arnim.

—Un habitant du village de B....., en Auvergne, prit un beau matin et va se noyer à 50 kilomètres de son clocher.

Le maire de B..... invité à envoyer le signalement du défunt pour la constatation d'identité, se hâte de télégraphier ainsi qu'il suit :

Prix de santé. Teint coloré. Bégale un peu.

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1874.

LE sousigné certifie qu'il était porteur du billet portant la série No 23, 29, 48—classe 300 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres, tirage du 31 octobre 1874. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents au bureau de Wm. George, No. 185 de la rue Zulie, près de la rue du Camp. Le montant en a été promptement payé sur présentation au bureau de la Compagnie.

C. ALLEN.

4 nov—1PP Au No 202 de la rue du Camp.

INSTITUT ST-LOUIS

Pour les Demoiselles.

Dirigé par Mme MATTHEY.

Successeur de Mmes LAVILLESUVRE et DERON.

No 175, rue Dauphine, entre Ursulines et Hospital.

La réouverture des classes aura lieu MARDI, 1er septembre 1874. Le directeur occupe les fonctions des élèves.

Tapis aux prix coûtants.

Vente pour cause de départ

E. C. PALMER & CO.,

AYANT décidé de cesser le département des tapis, nous vendrons tout le stock dans les quelques jours, aux prix suivants, pour du comptant.

Plus de moitiés dans à l'autre les personnes qui lisent ne cesse pas de nous dire que les chemises, satin, toiles cirées, stores, rideaux et étoffes à rideaux, bas, etc., que nous offrons aux prix coûtants. Pour plus de détails adressez vous au magasin et voyez figurer vos annonces des articles.

4 nov—1PP

On a besoin immédiatement

DE 30 HOMMES actifs pour travailler sur une habitation sucrière. Il leur sera donné un bon salaire.

S'adresser à

J. TURCOTTE,

Magasin de Dry Goods.

Coin Canal & Bourbon.

4nov—1P

Assaut d'Armes.

LASSAUT D'ARMES qui devait avoir lieu samedi soir, 31 octobre 1874, à la salle Grunewald, sur le Canal, à la Nouvelle-Orléans, a été remis au lundi, soir, 9 novembre, à 8 heures du soir.

Assemblée générale de la Société de Tir Civile — JEUDI, 5 novembre, à 8 heures p. m. Salle de la Société, à la Nouvelle-Orléans. Il sera résolu définitivement le jour de la fête, pour définir les importantes.

Par ordre du Président,

L. MARTERO, Secrétaire.

Coiffures Françaises.

Champagne

JULES MUMM & Co,

(Etablissement)

100 caisses VERMENDY SEC.

50 caisses PRIVATE STOCK.

En débarquement du navire "Hermann" et à vendre par

RAREBIDE & MAIN, courtiers.

Au No, 8 de la rue Tchoupitoulas.

1er nov—4P.

E. A. TYLER,

Lorgnettes. Lorgnettes.

GRAND DÉBALLAGE.

E. A. TYLER, au No 115 de la rue Canal.

INAUGURE

LA SAISON DU GRAND OPÉRA

JEUDI, 5 Novembre.

PAR un magnifique assortiment de LORGNETTES des dernières gammes de montures, polies ou diamantées, bijoux, opérettes, pincez, lunettes, objets en marbre de Paris et objets de fantaisie. Les prix sont aussi modérés que l'exigence des circonstances et dans beaucoup ... ont été offerts au-dessous de ce qu'ils ont coûté.

Pianos et Orgues.

Grande variété. — Dernière importation.

Très bas prix.

GRUNEWALD HALL.

Nos 19, 20 et 22 de la rue Bourbon.

Comptant ou paiements mensuels.

LOCATION d'orgues et de Pianos à des prix modiques. Grand assortiment de musique américaine et de musique d'Europe. Pianos à grand succès, de classes de musique. Vente à des prix qui ne peuvent manquer de satisfaire les acheteurs. Les célèbres pianos de Steinway, Pierri, Wadermayer, des pianos Hallmann de Hanover, les plus recherchés et les plus ... Accord, réparation et échange d'instruments.

LOUIS GRUNEWALD,

Successeur — Au No 19 de la rue du Canal.

1 nov—M DMJ

VOICI LE MOMENT,

Pour les dames, de songer à l'hiver.

PLACE,

Au Magasin Rouge No. 3.

DE

S. ALEXANDER,

MARCHE FRANÇAIS.

Il reçoit en ce moment, de forts envois de MAIS HAUTES NEUVES FRAICHES, ainsi que des ... FASHIONABLES et A TERMS BAS PRIX, ... Ses ... marchandises américaines à leurs dernières réductions, et aux chemises de pantalons.

Attraits Spéciaux.

ETOFFES POUR ROBES DE DAMES, ... Ecossaise, Merinos, une variété immense de robes soie de Japon et de poupes à ...

ETOFFES DE DEUIL — Bombazines, Bombazets, Tamins, Cheniettes d'Ecosse, Bombazines Russes, etc.

CHALES. — Rayonnées Ottomanes, Cachemires, Mérinos noirs, Plaid noir et blanc, grandes ... etc.

ORTOLONS, Manteaux, etc.

BONETERIE — Américaine et ... achetant principalement ses ... et ... ainsi bon marché que l'occasion réalisée par une ... et dans beaucoup ... achetant à vendre des ... pris désagréés.

COUVERTURES blanches et en ... de toutes les grandeurs et qualités.

FLANELLES — Tartanes, ... rouge, rouge et blanc, de toutes les ... et qualités, et en grandes quantités.

Mesdames.

Une visite au MAGASIN MOUGE No. 3 RUE ALEXANDER vous engagera à en faire une ... à quelque distance que vous demeurerez du magasin.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

109 ..... Rue du Canal 109

ELKIN & CO,

RECOIVENT, en ce moment,

Tapis velours et de Brusselles,

TROIS PLIS et INGRAIN.

STORES ET MIDEAUX POUR FENÊTRES.

Prix modiques.

"COSMOPOLITAN HOUSE,"

Au No. 56 de la rue Canal entre la Fonderie de la Bourse et la rue Baronne.

J. BARSE ..... Propriétaire.

CHAMBRE MEUBLÉES ET REPAS à toutes heures.

PENSION ET CHAMBRE, $1.50 par jour.

1 nov—3P

Ouverture de confiserie.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à son ... qu'il est en ... de ... ouverte ... 4 novembre à cinq heures de ... l'ouverture ... de confiserie sise au coin des rues St-Louis et Bienville. Il sollicite l'honneur ... de ... ses ... et espère, ... pour le ... ses ...

1 novemb